



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**
publiée en application de l'article 158, paragraphe 3 de la CBE

(43) Date de publication:
13.02.2002 Bulletin 2002/07

(51) Int Cl.7: **A45D 44/22, A45D 44/00**

(21) Numéro de dépôt: **00974557.1**

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/ES00/00430

(22) Date de dépôt: **13.11.2000**

(87) Numéro de publication internationale:
WO 01/45529 (28.06.2001 Gazette 2001/26)

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **Andreu Melgarejo, Isabel**
08031 Barcelona (ES)

(72) Inventeur: **Andreu Melgarejo, Isabel**
08031 Barcelona (ES)

(30) Priorité: **21.12.1999 ES 9903018 U**

(54) **CORRECTEUR ANTIRIDES ET ANTICERNES DES MOUVEMENTS DE LA PEAU**

(57) L'objet de cette invention est un correcteur de gesticulation antirides et anti poches sous les yeux, caractérisé par une configuration en segments laminaires de différentes formes et dimensions aux caractéristiques adhesives et non transpirables, préféremment en caoutchouc naturel, latex ou materiel similaire, s'appliquant et s'adaptant à la structure du visage et aux factions de l'usager. Ces segments laminaires peuvent adopter divers formats applicables au front (1) aux pommettes et joues (2), aux lèvres, (3) au cou (4), à la zone

pectorale (5) ou autres parties du corps, pouvant êtres unis entre eux afin de former une structure semblable à un gant et pouvant incorporer des éléments décoratifs de pierres, bijoux ou autres. Ce correcteur peut aussi adopter une configuration similaire à celui d'un masque (8) lequel présente des ouvertures correspondant aux yeux, au nez et à la bouche ou bien adopter une forme similaire à celle de lunettes (6) en laissant l'espace intérieur (7) correspondant aux yeux, vide ou pouvant incorporer des verres.

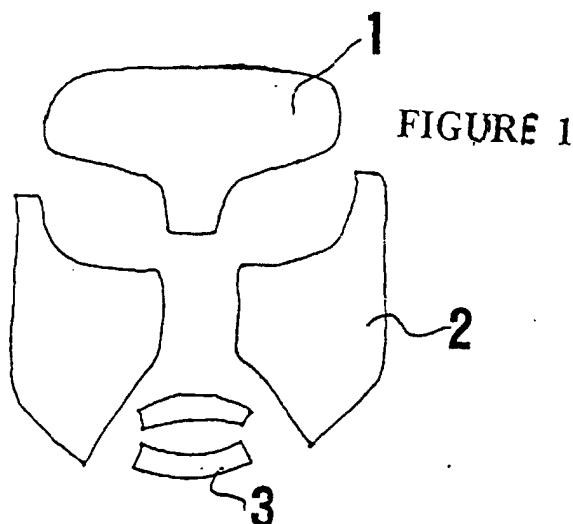


FIGURE 1

Description

[0001] La présente invention consiste en un CORRECTEUR DE GESTICULATION ANTIRIDES ET ANTI POCHEs SOUS LES YEUX, qui, du fait de sa configuration physique en d'usage facile, surpasse et améliore amplement l'état de la technique de ce qui existe en ce moment dans la gamme des produits pour le traitement de la peau et en particulier du visage.

[0002] Le corps humain, dans toute l'ampleur que génère ce concept, a généré un grand marché de produits destinés à améliorer l'aspect physique des hommes et des femmes, tant au niveau des produits de beauté comme à celui des articles d'exercice physique. Dans ce sens, les gymnases et salles de massages, les spécialistes en traitements de beauté et centres médicaux proposant des méthodes diverses visant à réduire la cellulite et les capitons, à éliminer les rides et les poches sous les yeux, à traiter les varices et améliorer de façon rapide et visible l'aspect physique du client, n'ont cessé de proliférer. Pourtant, la plupart de ces traitements doivent se réaliser dans les centres opportuns et beaucoup requièrent l'usage de technologies avancées pour obtenir les effets opportuns. Rayons laser, microchirurgie, etc.

[0003] L'autre segment du marché qui s'occupe de ce domaine est la cosmétique, d'usage plus particulier et que chaque individu peut adapter à ses possibilités économiques et, évidemment, aux caractéristiques de sa peau. Dans ce domaine on peut citer les masques, les crèmes hydratantes et nettoyantes et tous ces produits cosmétiques qui s'appliquent dans le but d'améliorer l'éclat de la peau.

[0004] Pourtant, l'application de ces produits, bien qu'elle améliore sensiblement l'état de la peau et palie ses défauts, n'élimine pas pour autant le problème qui se dérive de la propre capacité de l'être humain à gesticuler, c'est à dire, l'adaptation de la peau aux mouvements que l'être humain réalise de façon continue et persistente. Chaque personne est, de fait, en continuel mouvement quand elle respire, sourie, bâille, parle... etc. et chacun de ces mouvements, la plupart desquels sont inconscients, implique une répercussion importante et directe sur la peau, et particulièrement, la peau du visage et du cou. La conséquence immédiate de cette gesticulation est l'apparition de plis et rides, lesquels vont se marquer petit à petit jusqu'à faire partie de la physionomie de chaque personne. De la même façon et avec le temps, le visage humain cède aux rides de vieillesse", lesquelles sont la conséquence naturelle de la vie.

[0005] La proposition que présente ce mémoire descriptif suppose une avance importante vu qu'elle implique l'usage d'un article qui, du fait de ses caractéristiques de réalisation, conformation et design permet d'améliorer l'état de la peau en contribuant au maintien de son éclat et à éviter la formation de rides et plis en même temps qu'elle facilite l'application de crèmes et

autres produits pour son traitement.

[0006] Cette innovation est conformée par des segments laminaires de différentes dimensions et formes, faits de matériaux flexibles comme le caoutchouc naturel ou flottant, latex ou d'autres de caractéristiques similaires de façon à ce qu'ils puissent s'adapter à la structure de chaque visage, c'est à dire, aux factions, angles des pommettes, forme du nez, de la bouche ou des yeux. Grâce à la non porosité de ce type de matériel, ce masque ou segments laminaires ne transpirent pas, de façon à ce que n'importe quelle crème ou produit appliqué sur la peau ait un plus grand effet sur elle en obtenant une meilleure hydratation de la peau.

[0007] Il est aussi important de signaler que l'application de ces lames ou masques empêchent la gesticulation ou les mouvements involontaires qui peuvent avoir lieu sur le visage puisque la tension de la lame et son adhérence naturelle sur la peau accentuent son immobilité et évitent quand elles sont posées, la gesticulation de la zone. Ceci implique donc que l'action de ces lames oblige à la peau à maintenir une tension qui facilite le traitement des rides, plis, poches sous les yeux. ... en contribuant à sa désapparition graduelle.

[0008] En même temps, l'usage de ces segments laminaires, du fait de leur adhérence et de l'application conjointe de crèmes et autres produits cosmétiques, contribue à détacher les cellules mortes de l'épiderme et sa régénération naturelle.

[0009] La configuration de ce correcteur de gesticulation antirides et anti poches sous les yeux peut être de caractère individuel, c'est à dire, des segments de formes et dimensions différentes pour s'adapter à des zones partielles du visage: front, pommettes, menton, yeux, etc., mais il peut aussi se présenter sous forme de masque pour couvrir l'ensemble du visage, en incluant les ouvertures pertinentes pour les yeux, le nez et la bouche pouvant également couvrir les lèvres.

[0010] Aussi cette innovation peut s'appliquer à la zone des yeux afin de traiter les plis, rides et poches sous les yeux qui ont tendance à se développer dans ces points. Cette pièce adopte une configuration similaire à des lunettes de façon à ce que l'espace qui correspond proprement aux yeux puisse incorporer les verres pertinents.

[0011] Ces segments laminaires peuvent aussi s'appliquer à n'importe quelle partie du corps, comme les bras, les coudes, les mains, les cuisses, etc, en agissant toujours sur la peau pour obtenir une plus grande tension.

[0012] Ces segments laminaires peuvent aussi adopter plusieurs colorations, de façon à agir comme une sorte de maquillage.

[0013] Pour compléter la présente description et afin d'aider à une meilleure compréhension des caractéristiques de cette invention, le présent mémoire descriptif s'accompagne comme partie intégrante, d'une planche avec des dessins où il est représenté de façon illustrative et non limitative, ce qui suit:

Figure 1. Divers segments laminaires

Figure 2. Segment laminaire d'application sur le cou et le torse

Figure 3. Lame d'application sur les yeux.

Figure 4. Lame ou masque facial.

Figure 5. Segments laminaires mineurs.

[0014] D'après ces dessins, dans la FIGURE 1 on peut envisager la configuration de l'innovation qu'on se propose ayant reflété divers segments de formes et dimensions différentes pour s'adapter à des points ou des zones différentes du visage, en s'adaptant à la structure de visage et aux factions de l'usager. De cette façon on peut établir divers formats applicables au front (1), aux pommettes (2) aux lèvres (3). Dans la FIGURE 2 on décrit aussi la configuration des lames applicables au cou (4) et à la zone pectorale (5).

[0015] Dans la FIGURE 3 on décrit la configuration du correcteur de gesticulation qui se présente quand on l'applique de façon précise sur les yeux ou zones proches. Dans ce cas, la lame (6) adopte une forme similaire à celle de lunettes en laissant l'espace intérieur (7) qui correspond aux yeux, vide ou bien pouvant incorporer des verres. Dans la FIGURE 4 on voit la configuration de ce correcteur de gesticulation quand il s'adapte à l'ensemble du visage, en adoptant dans ce cas une forme similaire à celle d'un masque (8) lequel présente les ouvertures correspondantes aux yeux, au nez et à la bouche.

[0016] Dans la FIGURE 5 on détaille divers segments laminaires (9) de formes et configurations différentes, lesquels peuvent adopter différentes colorations de façon à agir comme un maquillage quand ils s'appliquent et s'adhèrent à la peau.

[0017] Cette description peut se considérer suffisante pour que n'importe quel expert dans la matière puisse comprendre la portée de l'invention et ses avantages. Les matériaux, formés, dimensions et dispositions des éléments seront susceptibles de variation à condition que cela ne suppose pas d'altération à l'essence de l'invention. Les termes de cette rédaction devront toujours être pris dans le sens le plus large et non limitatif.

1ère revendication, qui se caractérise essentiellement par le fait que ces segments laminaires peuvent adopter divers formats applicables au front (1) aux pommettes et joues (2), aux lèvres, (3) au cou (4), à la zone pectorale (5) ou autres parties du corps, pouvant être unis entre eux afin de former une structure semblable à un gant.

3. CORRECTEUR DE GESTICULATION ANTIRIDES ET ANTI POCHES SOUS LES YEUX d'après la 1ère et 2ème revendications, qui se caractérise essentiellement par le fait que ce correcteur de gesticulation peut adopter une forme similaire à celle de lunettes (6) en laissant l'espace intérieur (7) correspondant aux yeux, vide ou pouvant incorporer des verres.

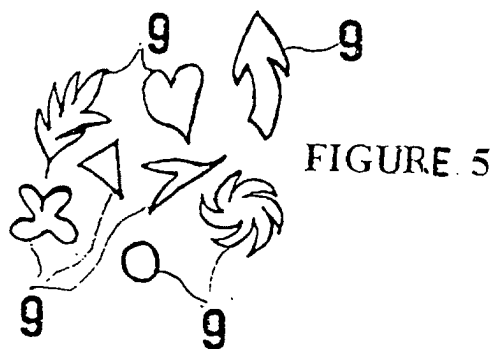
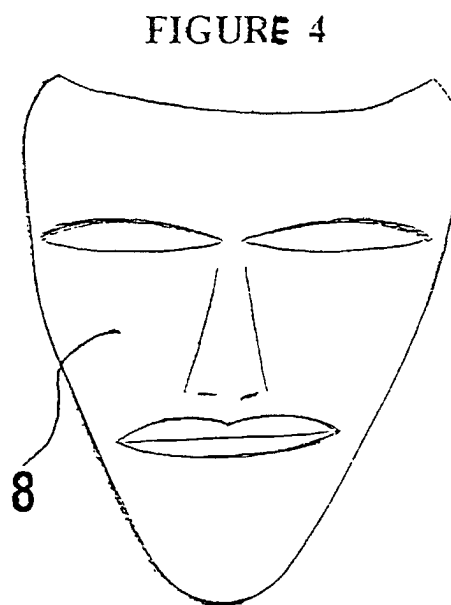
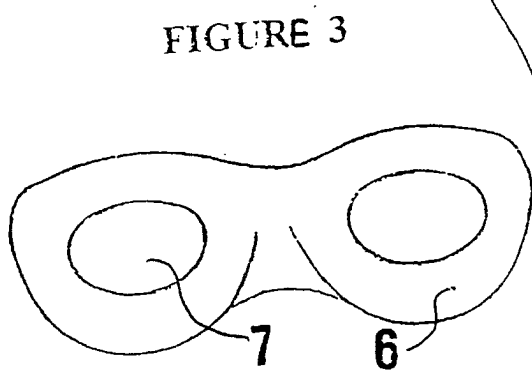
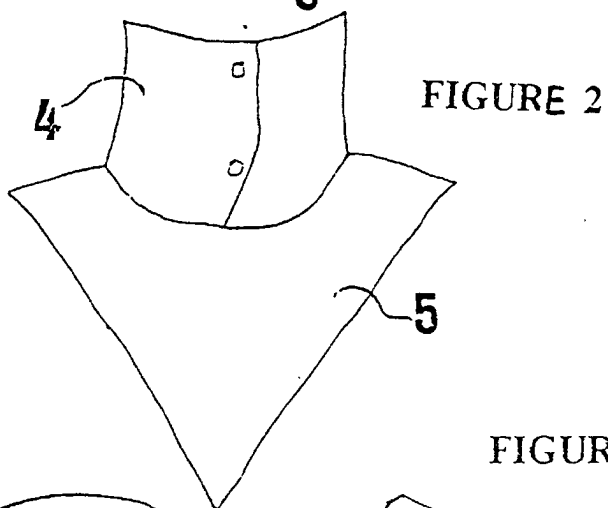
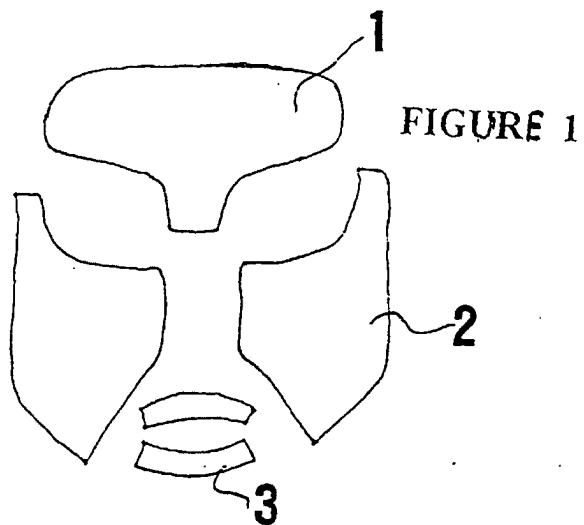
4. CORRECTEUR DE GESTICULATION ANTIRIDES ET ANTI POCHES SOUS LES YEUX d'après la 1ère, 2ème et 3ème revendications qui se caractérise essentiellement par le fait que le correcteur de gesticulation peut s'adapter à l'ensemble du visage de façon à ce que le segment laminaire adopte une configuration similaire à celui d'un masque (8) lequel présente des ouvertures correspondant aux yeux, au nez et à la bouche.

5. CORRECTEUR DE GESTICULATION ANTIRIDES ET ANTI POCHES SOUS LES YEUX, d'après la 1ère, 2ème, 3ème et 4ème revendications qui se caractérise essentiellement par une configuration des segments laminaires de référence qui peuvent incorporer avec les moyens précis des éléments décoratifs de pierres, bijoux ou autres.

Revendications

1. CORRECTEUR DE GESTICULATION ANTIRIDES ET ANTI POCHES SOUS LES YEUX qui se caractérise essentiellement par une configuration en segments laminaires de différentes formes et dimensions aux caractéristiques adhésives et non transpirables, préféremment en caoutchouc naturel, latex ou matériel similaire, s'appliquant et s'adaptant à la structure du visage et aux factions de l'usager.

2. CORRECTEUR DE GESTICULATION ANTIRIDES ET ANTI POCHES SOUS LES YEUX, d'après la



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/ES 00/ 00430A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER :
IPC7 A45D 44/22, 44/00

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
IPC7

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)
CIBEPAT, EPODOC

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	US 2001862 A (EDIM CARTER BATTERY) 21 May 1935 (21.05.35) the whole document	
A	FR 916745 A (BEAVSQ, HELENA GRAHAM) 23 January 1945 (23.01.45) the whole document	
A	US 2558263 A (MARJON C. MERRILL) 26 June 1951 (26.06.51) column 1 lines 47-53, column 2 lines 22-30.	
A	GB 904223 A (RENEE NECKELBURG) 22 October 1962 (22.10.62) column 2 lines 74-85, column 3 lines 21-29, figures 1, 48-54; column 4 lines 78-82, claims 1, 2.	
A	EP 0063875 A3 (MAX FACTOR & CO) 3 November 1982 (03.11.82) page 5 lines 4-25, page 6 lines 6-18	

☒ Further documents are listed in the continuation of Box C☒ See patent family annex.

* Special categories of cited documents:

"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance

"E" earlier document but published on or after the international filing date

"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)

"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means

"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention

"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone

"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art

"&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search report
22 February 2001 (22.02.01)Date of mailing of the international search report
28 Mars 2001 (28.03.01)Name and mailing address of the ISA/
S.P.T.O

Authorized officer

Facsimile No.

Telephone No.

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No.

PCT / ES 00/00430

C. (Continuation) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	US 4748976 A (ROMANO CALI) 07 June 1988 (07.06.88) the whole document	
A	ES 2008065 (L'OREAL) 16 January 1993 (16.01.93) column 2 lines 61-68; column 3 lines 19-65; column 4 lines 35-48; column 5 lines 11-39; claims 2, 15, 16, 18.	
A	DE 29515235 U1 (WEYERGANS, RUDOLF) 11 January 1996 (11.01.96) the whole document	

INTERNATIONAL SEARCH REPORT
 Information on patent family members

International Application No

PCT/ ES 00/00430

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
US 2001862	21.05.1935	NONE	
FR 916745	23.01.1947	NONE	
US 2558263	26.06.1951	NONE	
GB 904223	22.10.1982	NONE	
EP 0063879	03.11.1982	AU 8216682	21.10.1982
		GB 2100980	12.01.1983
		BR 8202125	22.03.1983
		LA 8202229	27.02.1983
US 4748976	07.06.1988	DE 3619531	12.03.1987
		FR 2586929	13.03.1987
		JP 62061910	18.03.1987
		GB 2180152	25.03.1987
		IT 206292	20.03.1987
		BR 6702114 V	22.03.1988
ES 2008065	16.01.1993	NONE	
DE 29515235	11.01.1996	NONE	